

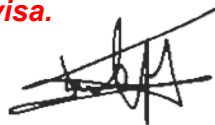
BORDEREAU DE SAISINE

Direction générale Europe et Coopération Méditerranéenne et Internationale
(DGECEMI) – Service Valorisation et Transversalité (SVT)

Il est important de remplir tous les champs d'informations et de transmettre votre saisine par mail à :

saisine-SVT@maregionsud.fr – merci de remplir une fiche par produit

Saisine numéro (n° attribué par le SVT)

Demandeur			
SERVICE :	- Service FEDER Territorial		
DIRECTION :	- Direction du Programme FEDER – FSE+ - FTJ		
	- Date et signature : 10/07/26		
VISA DE VOTRE SERVICE / DIRECTION	Aucune demande ne pourra être considérée sans ce visa. Magali DIEULOUFET – Chef de service adjointe 		
Personne en charge de la saisine (Nom, tél. et mail)	Christofer DOUCET-CARRIERE, 0488738090, cdoucet@maregionsud.fr		
Sujet/thème	Appel à projets FEDER Alpes Bois Animation 2026-2027 « Accroître l'offre certifiée du bois d'œuvre alpin transformé localement – Animation 2026-2027 » (Priorité 6 / OS5 / OS 5.2)		
Délai	Le 15/07/26	Evénement concerné le cas échéant :	Prévu dans le plan de communication ☐ Oui ☐ Non
Support ou action de communication souhaité(e) (cochez la bonne case)	☐ Film vidéo 1'30" à 3' maxi ☐ Spot vidéo (> 30 sec.) ☐ Article web, actualité web : ☒ MISE EN LIGNE D'AAP Bois Animation 2026-2027 – Dossier Zippé ☐ Mise à jour de contenus site web – indiquez le lien Url de la page concernée : ☐ Kakemono ou banner - nombre ☐ Plaque (précisez le nbre de pages pressenti) ☐ Communiqué de presse ☐ Flyer ☐ Dépliant ☐ Mise en forme graphique de document (précisez le type de document et le nombre de pages) ☐ Post réseaux sociaux – merci de prévoir les mots clés pour le choix du visuel d'illustration Autres, précisez : 		

Commentaire

Documents joints à la saisine : dossier .zip « AAP FEDER ALPES BOIS Animation 2026-2027 » comprenant le texte de l'appel et les annexes.

Cet appel à projets cible vise à accroître l'offre certifiée du bois d'œuvre alpin transformé localement.

Cette démarche collective et interrégionale permet :

- d'offrir les garanties de durabilité d'utilisation de la ressource grâce aux respects de différents référentiels de normalisation (de l'exploitation à la transformation du bois) pour les entreprises engagées (gestion durable de la ressource sylvicole) ;
- de favoriser la structuration de la filière bois par son usage le plus noble et valorisant, le bois d'œuvre, une structuration professionnalisée et compétitive fédérée autour de la valorisation du bois issu des forêts alpines et mieux ancrée dans les territoires.

Liste des bénéficiaires éligibles :

- Les Associations

DATE de dépôt : mardi 13 octobre 2026

Votre demande sera traitée dans les meilleurs délais possibles une fois visée par la DGECEMI. Merci de votre confiance.

L'équipe du SVT.